

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE FAUVILLERS

Réunion de la CLDR, le 25/06/2019

Réf. : ODR 2017\06 - CLDR\20190625 enjeux et stratégie\Fauvillers 20190625 PV CLDR enjeux et stratégie.docx

Participants

CLDR : 19 participants et 10 excusés (voir liste en annexe)

Commune : Mme Viviane Martin, agent-relais DR

Auteur de PCDR : Mme Cécile Romand, sprl Lacasse-Monfort

FRW : Mmes Sophie Orban et Clémentine Descamps, M. Bruno Echterbille, agents de développement.

Ordre du jour

- Commissions Sécurité routière et patrimoine
- Ébauche de stratégie
- Divers

Commissions Sécurité routière et Patrimoine

Ces deux commissions existent depuis quelques années. Elles sont constituées de membres de l'ancienne CLDR. Elles se réunissent en moyenne 2 fois par an, selon les besoins.

Commission Sécurité routière

- Programme établi annuellement.
- Elle dispose des Points de noirs de sécurité routière relevés durant les consultations villageoises ; il reste à émettre des priorités dans les réalisations.
- Elle se compose d'environ 10 membres. Les candidatures sont ouvertes également à la CCATM.
- Un budget annuel de 12.000€ est alloué aux réalisations prioritaires.

Commission Patrimoine

- L'inventaire patrimonial est réalisé.
- En attente des résultats de l'appel à projets « recensement du patrimoine »
- Partenariat avec le PNHSFA (patrimoine insolite pour le lavoir de Tintange, murs de pierres sèches)
- Potale au carrefour de Surré
- Elle se compose d'environ 10 membres.
- Elle dispose d'un budget annuel de 6.000€ pour des réalisations.

La feuille de candidatures circule en séance, pour que les absents lors de la dernière réunion puissent s'inscrire à l'une ou l'autre Commission. Les candidatures seront transmises au Collège pour décision.

Ébauche de stratégie

La réunion vise à dégager les enjeux prioritaires pour la définition d'objectifs. Sur cette base, la CLDR pourra procéder à un choix cohérent de projets à inscrire au PCDR.

L'auteur de PCDR se servira des éléments du jour pour rédiger la partie IV du PCDR.

La stratégie de développement ?

- Il s'agit de l'ossature du PCDR. Elle donne les orientations pour le développement de la commune dans les 10 prochaines années.
- Elle tient compte et intègre les autres plans, programmes,... aux niveaux communal et intercommunal.
- Elle sera structurée selon les 3 piliers du développement durable :
 - Social
 - Économique
 - Environnemental
- Elle comportera un nombre restreint d'objectifs, agrémentés de mesures opérationnelles qui les préciseront. Un défi mobilisateur pour le PCDR est possible

Méthode de travail

La réflexion va se dérouler en deux temps.

- 1) Tout d'abord, la CLDR est invitée à identifier les enjeux du territoire pour les 10 prochaines années. Pour ce faire, les enjeux repris en complément des grilles AFOM des groupes de travail thématiques ont été croisés avec les éléments de diagnostic mis en évidence lors de la dernière réunion de la CLDR. Chaque enjeu est lu et les participants sont invités à lever :
 - Un carton vert s'ils estiment que cet enjeu est prioritaire et doit impérativement être traité dans les années à venir.
 - Un carton jaune pour dire que cet enjeu est certes important, mais pas nécessairement prioritaire. (Un enjeu prioritaire permet de construire la stratégie et débouchera dans les 10 ans sur des projets) Le nombre de cartons verts et jaunes est comptabilisé pour chaque enjeu. La CLDR peut aussi nuancer la formulation des différents enjeux.
- 2) Ensuite, la CLDR se répartit en 3 sous-groupes (un par pilier du Développement durable) à l'aide de cartons de couleur. Le but de l'exercice est de faire des regroupements pertinents dans les enjeux de chaque pilier retenus précédemment (plus de 10 cartons verts) et de proposer des mots-clés, petites phrases, qui permettront à l'auteur de PCDR de rédiger les objectifs de développement. Chaque sous-groupe aborde les trois piliers en tournant toutes les 10-15 minutes aux trois tables animées par les agents de développement.

Enfin, une mise en commun permet de mettre en évidence les grandes orientations pour les objectifs.

Les enjeux prioritaires par pilier du développement durable

Pilier social

Enjeux prioritaires

N° enjeu	Enjeu	Cartons verts
14	Améliorer la couverture et le débit du réseau de téléphonie/internet	15
26	Développer une panoplie de services pour le maintien des aînés à domicile	14
1	Pérenniser, finaliser et rénover les infrastructures associatives existantes	12
2	Créer des synergies entre les associations	12
5	Soutenir le dynamisme associatif	12
21	Maintenir, voire développer l'offre de santé	12
27	Optimiser l'enseignement afin d'attirer plus d'enfants de manière durable	12
4	Favoriser les activités intergénérationnelles	11

8	Développer l'offre culturelle sur la commune : arts de la scène, expositions, conférences, promotion de la lecture, du jeu,...	11
11	Favoriser l'accès de la population à la culture	11
29	être attentif aux services destinés aux publics les plus fragilisés	11
6	Développer et faire connaître l'offre sportive locale ou transcommunale	10
25	Soutenir l'accès de tous au logement (jeunes, aînés, publics précarisés)	9
28	Développer davantage les services dans les villages et maintenir ceux qui existent déjà	9
10	Établir un partenariat avec un centre culturel existant	8
12	Stimuler la fréquentation aux initiatives existantes	7
15	Renforcer la communication envers tous les publics et entre la commune et les citoyens	7
16	Répondre aux nouveaux besoins générés par la croissance démographique.	7
23	Mener une politique foncière visant la diversification du logement.	7
3	Inciter la population à s'investir dans la vie associative	6
7	Valoriser le patrimoine culturel local : sculptures dans les villages, patrimoine immatériel,...	6
17	Favoriser les liens sociaux entre les nouveaux et les anciens habitants	6
24	Soutenir les initiatives innovantes en matière de logement.	6
9	Faire (re)connaître les nombreux talents culturels présents sur le territoire	5
13	Développer la gouvernance et la citoyenneté à travers la participation aux commissions citoyennes et aux structures transcommunales	4
18	Développer les liens intergénérationnels.	4
19	Mettre en place des initiatives adaptées aux groupes-cibles des jeunes et des plus de 80 ans	4
22	Devenir une "commune en santé"	2
20	Tenir compte de la diversité de la population dans les actions.	0

Remarque : L'enjeu est de « Maintenir, voire développer l'offre de santé »

Les groupes successifs ont opéré plusieurs **regroupements** légèrement différents, qui sont présentés ci-dessous :

Groupe 1

1 - Pérenniser, finaliser et rénover les infrastructures associatives existantes

2 - Créer des synergies entre les associations

5 - Soutenir le dynamisme associatif

6 - Développer et faire connaître l'offre sportive locale ou transcommunale

→ Il faut privilégier le vivre ensemble, afin de créer des liens entre les personnes, aller vers les autres et ainsi éviter l'isolement.

8 - Développer l'offre culturelle sur la commune : arts de la scène, expositions, conférences, promotion de la lecture, du jeu,...

11 - Favoriser l'accès de la population à la culture

→ L'offre culturelle doit être accessible par tous.

4 - Favoriser les activités intergénérationnelles

26 - Développer une panoplie de services pour le maintien des aînés à domicile

27 - Optimiser l'enseignement afin d'attirer plus d'enfants de manière durable

29 - Être attentif aux services destinés aux publics les plus fragilisés

21 - Maintenir, voire développer l'offre de santé

→ Les services doivent tenir compte de tout le monde, ce qui inclut des publics-cibles divers (aînés, PMR, travailleurs,...)

→ Il faut privilégier le maintien des aînés à domicile.

→ Pour inciter les enfants à suivre l'enseignement sur le territoire, il faut être attractif. L'enseignement participe au vivre ensemble.

→ En matière de santé, la Commune peut soutenir et accompagner les initiatives existantes.

14 - Améliorer la couverture et le débit du réseau de téléphonie/internet

→ Il convient de moderniser et étendre le réseau internet.

Groupe 2

1 - Pérenniser, finaliser et rénover les infrastructures associatives existantes

2 - Créer des synergies entre les associations

4 - Favoriser les activités intergénérationnelles

5 - Soutenir le dynamisme associatif

6 - Développer et faire connaître l'offre sportive locale ou transcommunale

8 - Développer l'offre culturelle sur la commune : arts de la scène, expositions, conférences, promotion de la lecture, du jeu,...

11 - Favoriser l'accès de la population à la culture

→ Ces enjeux visent le socio-culturel et traduisent le type de société souhaité.

→ Le dynamisme associatif inclut également la culture ; il a des incidences positives sur la création et le fonctionnement des infrastructures et favorise les synergies et les liens.

21 - Maintenir, voire développer l'offre de santé

26 - Développer une panoplie de services pour le maintien des aînés à domicile

29 - Être attentif aux services destinés aux publics les plus fragilisés

→ Le maintien des aînés à domicile est important. Le type de services à fournir relève du soutien, de l'assistance, afin de laisser le choix de rester à domicile.

→ Le développement de l'offre de services peut être soutenu par la politique communale.

27 - Optimiser l'enseignement afin d'attirer plus d'enfants de manière durable

→ Il est important de capter les enfants dans les écoles communales.

14 - Améliorer la couverture et le débit du réseau de téléphonie/internet

Groupe 3

27 - Optimiser l'enseignement afin d'attirer plus d'enfants de manière durable

21 - Maintenir, voire développer l'offre de santé

26 - Développer une panoplie de services pour le maintien des aînés à domicile

29 - Être attentif aux services destinés aux publics les plus fragilisés

→ Développer des services de proximité pour les aînés (réaction à la convention avec la maison de repos de Sainte-ode)

→ La Commune a peu de moyens d'actions sur l'offre de santé. Elle peut créer les conditions favorables au maintien des services existants, ce qui correspond davantage à une politique de « Commune en santé ».

4 - Favoriser les activités intergénérationnelles

→ Cet enjeu fait le lien entre les services et la vie associative et culturelle.

6 - Développer et faire connaître l'offre sportive locale ou transcommunale

8 - Développer l'offre culturelle sur la commune : arts de la scène, expositions, conférences, promotion de la lecture, du jeu,...

11 - Favoriser l'accès de la population à la culture

→ Développer et faire connaître l'offre culturelle au sens large ; incluant le sport, à travers le Ravel. La commune est trop petite pour multiplier les infrastructures sportives.

1 - Pérenniser, finaliser et rénover les infrastructures associatives existantes

2 - Créer des synergies entre les associations

5 - Soutenir le dynamisme associatif

→ Ces enjeux influent sur le tissu villageois. Il est important de maintenir le monde associatif, car il favorise les réseaux interpersonnels. Il est influencé par la vie dans les écoles communales et ne dépend pas forcément d'un bâtiment. L'accueil des nouveaux habitants, des infrastructures en réseau, accessibles à l'ensemble des villages sont autant d'éléments à encourager.

14 - Améliorer la couverture et le débit du réseau de téléphonie/internet

D'une manière générale, les principaux regroupements concernent :

- La vie associative et/ou sportive et culturelle.
- Les services et/ou l'enseignement et/ou la santé.
- La couverture internet.

Un fort accent est mis sur le dynamisme associatif, le vivre ensemble et le maintien des aînés à domicile.

Pilier environnemental

Enjeux prioritaires

N° enjeu	Enjeu	Cartons verts
31	développer la convivialité dans les villages par l'aménagement des espaces publics	14
40	Diminuer la quantité de déchets produite, par des initiatives durables et innovantes	14
42	Préserver les ressources en eau	14
30	préserver le côté rural des villages, tout en améliorant leur attractivité	13
35	préserver la biodiversité et sensibiliser à ses enjeux	13
37	prendre des mesures ambitieuses dans la protection et la valorisation de l'environnement et du paysage	13
33	préserver et valoriser les éléments du patrimoine local (architectural, historique, religieux)	12
38	renforcer le développement des énergies renouvelables	12
39	Poursuivre la diminution de la consommation d'énergie et alléger l'empreinte carbone	12
41	Compléter l'assainissement et l'épuration sur le territoire	12
43	Valoriser les forêts publiques (ressources naturelles, tourisme, biodiversité)	11
36	développer les relations locales et transcommunales pour la protection du patrimoine naturel	9
44	Favoriser une gestion cohérente des forêts privées	8
32	sensibiliser les citoyens aux lignes conductrices du SDC et le mettre en œuvre	5
34	favoriser la transmission du patrimoine	3

Les **regroupements** portent sur 5 thèmes principaux :

Biodiversité

37 - Prendre des mesures ambitieuses dans la protection et la valorisation de l'environnement et du paysage

43 - Valoriser les forêts publiques (ressources naturelles, tourisme, biodiversité)

35 - Préserver la biodiversité et sensibiliser à ses enjeux

- Respect de la nature, des niches écologiques, « fonctionner à son rythme »
 - maillage écologique dans les jardins,
 - lutte contre les pesticides
- Liée au pilier économie avec le tourisme et l'agriculture biologique

Cadre de vie

33 - préserver et valoriser les éléments du patrimoine local (architectural, historique, religieux)

30 - préserver le côté rural des villages, tout en améliorant leur attractivité

31 - développer la convivialité dans les villages par l'aménagement des espaces publics

- Respect du SDC
- Cœur de villages (mais compris dans le SDC)
- Espaces de convivialité et de rencontres (incluant les petites infrastructures sportives)
- Garder l'identité rurale (versus villes) – lien avec le tourisme

→ Liée au pilier social : vivre ensemble, convivialité, éviter les villages dortoirs

Énergie

39 - Poursuivre la diminution de la consommation d'énergie et alléger l'empreinte carbone

38 - Renforcer le développement des énergies renouvelables

- La priorité est de diminuer les consommations d'énergie et d'apprendre à consommer autrement, au bon moment, de manière mutualisée ; ensuite produire des énergies renouvelables
- « Commune qui consomme le moins en Wallonie »

→ Liée au pilier social : changements de comportements avec un volet éducation

→ Constitue une opportunité au niveau économique.

Déchets

40 - Diminuer la quantité de déchets produite, par des initiatives durables et innovantes

- « Commune 0 déchet »

→ Liée au pilier économique : vrac, achats locaux et groupés

Eau

41 - Compléter l'assainissement et l'épuration sur le territoire

42 - Préserver les ressources en eau

- Assainissement
- Protection des nappes face aux pesticides

Les mots-clefs « Déchets » et « Eau » sont à garder distinctement au sein du pilier environnement dans un esprit de protection de l'environnement.

Pilier économique

Enjeux prioritaires

N° enjeu	Enjeu	Cartons verts
58	Améliorer la sécurité routière sur le territoire.	17
48	Soutenir le secteur agricole face aux enjeux futurs (accès à la terre, diversification,...)	16
52	Entretien et valoriser les promenades balisées.	16
53	Promouvoir le potentiel touristique local.	16
47	Organiser une économie de proximité, basée principalement sur les ressources locales (commerces, économie circulaire,...)	15
49	Développer les circuits courts et valoriser les produits locaux	15

45	Développer les emplois locaux	13
50	Inscrire le tracé du Ravel dans son contexte régional, dans une optique touristique.	13
56	Compléter le réseau doux utilitaire pour connecter les villages.	13
57	Développer les modes de déplacements motorisés alternatifs.	13
46	Soutenir et développer les PME et TPE, dans les villages et dans la ZAEM	12
51	Améliorer l'accueil touristique sur le territoire (SI, liens vers les hébergements,...)	11
55	Faire du Ravel la colonne vertébrale de la mobilité douce sur la commune.	11
54	Développer l'hébergement touristique et l'offre HORECA.	9

2 « lectures » de ce pilier sont possibles : verticale en tenant compte de chaque aspect économique de manière séparée : agriculture, emploi, tourisme... ou transversale en privilégiant le lien social et la proximité reliant chaque aspect de l'économie.

Les **regroupements** portent sur 4 thèmes principaux :

Mobilité

50 - Inscrire le tracé du Ravel dans son contexte régional, dans une optique touristique.

55 - Faire du Ravel la colonne vertébrale de la mobilité douce sur la commune.

56 - Compléter le réseau doux utilitaire pour connecter les villages.

57 - Développer les modes de déplacements motorisés alternatifs.

58 - Améliorer la sécurité routière sur le territoire.

- Sécurité routière (état des lieux des routes, réflexion PCDR) – thème spécifique
- Favoriser les équipements et comportements adéquats en termes de mobilité douce en tenant compte des différents publics.
- Connections sécurisées entre les différents types de chemins et de voiries.
- Mobilité inter-villages et tourisme.
- Création de pistes cyclables

Agriculture

48 - Soutenir le secteur agricole face aux enjeux futurs (accès à la terre, diversification,...)

49 - Développer les circuits courts et valoriser les produits locaux

- Accès à une terre agricole préservée
- Soutien à une agriculture raisonnée – cela englobe l'entretien des paysages,...
- Structuration des circuits-courts et de produits agricoles

Cadre de vie

- Entretien régulier des aménagements
- Sensibilisation aux déchets et à la propreté

Economie

45 - Développer les emplois locaux

46 - Soutenir et développer les PME et TPE, dans les villages et dans la ZAEM

47 - Organiser une économie de proximité, basée principalement sur les ressources locales (commerces, économie circulaire,...)

51 - Améliorer l'accueil touristique sur le territoire (SI, liens vers les hébergements,...)

52 - Entretien et valoriser les promenades balisées.

53 - Promouvoir le potentiel touristique local.

- Soutenir un tourisme qui est en lien avec l'identité locale (patrimoine, produits locaux).
- Création d'emplois de proximité, en lien avec les circuits courts. Ces emplois ont la qualité d'être non délocalisables.
- Développer la ZAEM (infrastructures, promotion et incitation à la création d'espaces artisanaux).

Communication

Information

Deux médias ont été mis en place afin de permettre à chacun de suivre l'opération de développement rural :

- Le site internet www.pcdr-fauvillers.info : où figurent les informations sur le développement rural, sur l'état d'avancement de l'opération, ainsi que différents documents utiles, tels que les calendriers, comptes rendus, documents préparatoires,....
- La page Facebook [PCDR Fauvillers](#) : pour des informations sur les réunions et la dynamique locale.

Consultation

De plus, début juillet, une plateforme de consultation numérique sera mise en ligne, afin de permettre à chaque habitant de prendre connaissance des pistes de projets, de faire part de son avis et d'apporter ses idées complémentaires.

Sophie Orban, Clémentine Descamps, Bruno Echterbille,
Agents de développement FRW

Participants à la réunion de CLDR du 25/06/2019

Présents

Titre	Nom	Prénom	Village
M.	Bastin	Fabrice	Burnon
M.	Chetter	Geoffrey	Honville
Mme	Colson	Agnès	Fauvillers
Mme	Fluzin	Sandy	Menufontaine
Mme	Gangler	Chantal	Tintage
M.	Gengler	Olivier	Bodange
M.	Goffin	Baudouin	Honville
M.	Holtz	Joseph	Tintage
Mme	Hubart	Agnès	Warnach
Mme	Jacquet	Marie-Laure	Wisembach
M.	Jumpertz	Jean-Michel	Fauvillers
Mme	Maont	Evelyne	Menufontaine
Mme	Mariscal	Geneviève	Bodange
M.	Massaux	Vincent	Wisembach
Mme	Stilmant	Rita	Fauvillers
M.	Stilmant	Nicolas	Fauvillers
M.	Strape	Lionel	Malmaison
M.	Thomas	Robert	Tintage
Mme	Tribolet	Adeline	Bodange

Excusés

Titre	Nom	Prénom	Village
M.	Besseling	Julien	Honville
Mme	Blanjean	Anne	Hollange
Mme	Erneux-Yernaux	Françoise	Strainchamps
Mme	Goossens	Sonia	Hotte
M.	Grandjenet	Erwin	Warnach
Mme	Lemaitre	Annette	Strainchamps
Mme	Manche	Laurence	Hotte
Mme	Peiffer	Valérie	Sainlez
Mme	Toussaint	Sylvie	Strainchamps
M.	Verbauwhede	Philippe	Bodange